

**XX. — LES BIENFAITEURS DE LA COMMUNE  
ET D'ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES**

Depuis 1911, plusieurs personnes ont fait des legs, soit à la Commune à charge d'entretien de tombes, soit à l'Hospice de la Charité de Beaune.

La date que nous donnons ci-après est celle de la délibération du Conseil Municipal ou de la Commission des Hospices ayant accepté ces libéralités :

15 décembre 1911. — Mlle Marthe Bizot, de Pommard, lègue 20.000 F. à l'Hospice de la Charité.

23 novembre 1912. — Legs de 4.000 F. par Mme Emilie Dupuy, veuve de M. François Titard, décédé à Dijon le 2 novembre 1912.

31 mai 1913. — Legs de 4.500 F. par M. Titard.

29 octobre 1916. — Mme Vve Michelot-Dauphin, de Pommard, lègue 8.000 F. à l'Hospice de la Charité.

11 février 1930. — Mme Vve Michelot-Riotte, lègue 5.000 F. audit Hospice.

9 août 1930. — Legs de 3.000 F. à la Commune par la même personne.

6 octobre 1956. — Legs de 100.000 F. par Mme Jeanne Ampeau, Vve de M. Louis Bizot, ancien Maire.

En 1920, la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance vendit les propriétés que cet établissement charitable possédait à Montheüe et en employa le produit en achat de rentes sur l'État.

Le Bureau de Bienfaisance vit, en 1955, sa dénomination changée en celle de Bureau d'Aide Sociale.

Souhaitons que l'exemple des précédents donateurs soit suivi par des personnes dont la situation de fortune permettrait une libéralité en faveur des Pauvres et fournirait ainsi audit Bureau la possibilité de continuer à faire du bien dans cette Commune.

**LE BUREAU DE BIENFAISANCE.  
DEVENU ENSUITE LE BUREAU D'AIDE SOCIALE**

La première Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance, nommée par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 23 février 1813, était ainsi composée : Président : M. Perreaux-Buffet, Maire ; Membres : MM. Lenoir, Curé, Nicolas-Joseph Marey, Ambroise-Xavier Mathieu-Amyot, Nicolas Ménétrier et François Pignolet. — Depuis sa création, le Bureau de Bienfaisance a reçu les legs ci-après qui ont été acceptés d'abord par la Commission Administrative et, ensuite, par le Conseil Municipal ; la date donnée pour chacun d'eux est celle de la délibération de cette dernière assemblée :

8 mars 1814. — Mlle Catherine Béranger : 400 F.

8 décembre 1816. — Mlle Catherine Giroux : 595 F.

11 décembre 1816. — M. François Lenoir, Curé : 300 F.

4 mai 1821. — M. François Blondeau, Propriétaire à Volnay : 400 F.

4 décembre 1925. — M. Ambroise-Xavier Mathieu-Amyot : 1 ha 54 a de vigne sur Montheüe.

22 juin 1839. — Mlle Anne Masson : 337 F.

4 août 1842. — Don anonyme de 2.000 F.

4 août 1858. — M. Nodot : 200 F.

30 avril 1863. — M. Maxime Lejeune : 2.000 F.

10 novembre 1863. — Don de 1.000 F. par MM. Ferdinand, Edmond et Alphonse Marey-Monge, en souvenir de leur frère : Guillaume-Stanislas Marey-Monge, Combe de Péluze, Général de division, Sénateur, décédé à Pommard, le 15 juin 1863.

10 novembre 1867. — Mme Charlotte-Emilie Monge, Vve de Nicolas-Joseph Marey : 2.000 F.

10 novembre 1868. — M. Boillot-Tartois Jean-Baptiste : 100 F.

22 août 1877. — M. Guillaume-Félix-Alphonse Marey-Monge : 1.000 F.

28 novembre 1883. — Mme Hortense Jobard, Vve de M. Bernard : 200 F.

12 décembre 1884. — Mme Vve Jary, née Victoire Lalligant : 2.000 F.

mai 1903. — Don anonyme de 2.500 F.

23 novembre 1912. — Mme Mathilde Dupuy, Vve de François Titard : 150 F. de rente 3%.

1<sup>er</sup> mars 1918. — M. Pierre-Révérien Fremy, décédé à Pommard le 21 décembre 1917 : 2.000 F.

**XXI. — LES SAPEURS-POMPIERS, LEUR MATÉRIEL**

Dans chaque Commune un peu importante, comme Pommard, il y avait autrefois, à défaut d'un Corps régulièrement autorisé, une équipe composée d'hommes dévoués qui s'ingéniaient de leur mieux, avec des moyens de fortune, à combattre les incendies ; lors d'un sinistre important, on faisait appel aux Pompiers de Beaune.

Cependant, de plus en plus, se fit sentir le besoin de posséder un certain nombre de Sapeurs-Pompiers qui, avec un matériel approprié, seraient capables de lutter efficacement contre le feu.

C'est pourquoi, par délibération du 16 octobre 1904, le Conseil Municipal demanda la création d'une Subdivision de Pompiers ; le 9 novembre suivant, il vota le crédit nécessaire pour leur habillement et l'achat d'une Pompe.

Le 29 juin 1935, il fut procédé à la réorganisation du Corps de Pompiers de la Commune et, afin de le doter d'un moyen moderne de lutte contre l'incendie, un crédit de 212.000 F. a été ouvert en vue de l'acquisition d'une moto-pompe, marque Guinard, le 9 décembre 1946.

La Subdivision reçut, le 18 juin 1953, une sirène d'alarme contre le feu et, le 10 janvier 1958, un extincteur à neige carbonique, de grande capacité ; elle était donc, désormais, bien outillée pour combattre les sinistres, mais n'avait pas de local suffisant destiné à recevoir ce matériel.

C'est alors que le Conseil Municipal loua, en 1957, à M. Lochardet une remise, située place de l'Eglise, qui sert, depuis cette époque, de Magasin des Pompes.

Ajoutons encore que, si le besoin s'en faisait sentir, les Pompiers de Pommard auraient la faculté de demander l'aide du Centre de Secours de Beaune.

Voici maintenant les noms des Officiers qui ont été nommés à la tête de ladite Subdivision :

1904 Monnot Victor  
1910 Carimentran Jules  
1947 Carimentran Joseph, fils  
1957 Billard Georges, actuellement en fonctions.